Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Secrétariat général

Clermont-Ferrand, le 3 juillet 2020

Direction des ressources humaines

Centre ministériel de valorisation des ressources humaines

Centre de valorisation des ressources humaines de ***Clermont-Ferrand***

Affaire suivie par : Sandrine GIRARDI
sandrine.girardi@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 04 73 14 72 06
Courriel : cvrh-clermont-ferrand@developpement-durable.gouv.fr

CAHIER DES CHARGES POUR LA RÉALISATION DE LA FORMATION A DISTANCE:

La prise de notes et la rédaction d'un compte-rendu

Contexte

Dans l'exercice de leurs missions les agents sont régulièrement amenés à prendre des notes et à rédiger un compte-rendu.

Aussi pour leur permettre de s'adapter à différentes situations telles que les entretiens, les réunions, il apparaît nécessaire qu'ils sachent optimiser leur prise de notes avec une méthode appropriée. Une bonne prise de notes leur permettra une meilleure exploitation et ainsi un gain de temps pour la rédaction du compte-rendu.

Public de la formation

Tout agent amené à prendre des notes et rédiger un compte-rendu (encadrant, assistante...).
On estime à 10 le nombre de stagiaires participants par session.
Le nombre de stagiaires maximum par session à distance est à indiquer par le candidat dans son offre.

Objectifs de formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- s'approprier les techniques de prise de notes

- gagner du temps dans l'exploitation de la prise de notes
- rédiger des comptes-rendus efficaces

Méthode pédagogique

La formation sera délivrée à distance.

Elle comportera des **apports théoriques** et des **travaux pratiques individuels** afin d'entraîner les stagiaires aux différentes techniques (par exemple prise de notes et rédaction de compte-rendu à partir d'un extrait de réunion vidéo ou audio). Si des travaux en binôme ou en sous-groupe sont possibles ils pourront être intégrés.

La prise de notes sur ordinateur devra être abordée ainsi que les différentes applications existantes sur le sujet.

Programme prévisionnel

- Connaître les différentes situations de prise de notes en distinguant la prise de note papier et celle sur ordinateur
- Identifier et acquérir les méthodes de prise de notes efficace sur un format papier et sur un format informatique
- Savoir écouter et comprendre, savoir quoi noter, savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire
- Identifier les différents types de comptes rendus
- Savoir structurer les idées dans le compte-rendu en fonction de sa prise de notes
- Adopter un style d'écriture professionnel lors de la rédaction du compte-rendu (règle de présentation, vocabulaire adéquat...)

Durée et séquençage

La formation est envisagée sur 2 demi-journées avec le séquençage suivant :

Séquence 1 (maxi 3 heures) :
- apports méthodologiques sur la prise de note (durée 1h30 – 2h00)
- travail individuel d'entraînement (durée 30 min – 1h)

Des travaux intersessions pourront être suggérés.

Séquence 2 (maxi 3 heures) :
- apports méthodologiques sur la rédaction d'un compte-rendu (durée 1h30 – 2h00)
- travail individuel d'entraînement (durée 30 min – 1h)

Ce séquençage est une première trame de départ. Le prestataire est amené à proposer d'autres modalités pédagogiques et d'autres séquençages qu'il estimerait plus pertinents.

Des sessions supplémentaires pourront être commandées en fonction du nombre d'inscrits.

Conditions matérielles

Chaque stagiaire devra avoir accès à un ordinateur et à l'application numérique choisie.

Modalités d'évaluation

En fin de formation, le CVRH procédera à une évaluation à chaud des stagiaires et transmettra un questionnaire d'évaluation en ligne dont il assurera la synthèse.

Conditions financières

La proposition financière devra intégrer les coûts de préparation, l'animation de l'action et la conception des documents utilisés pour une session ainsi que les coûts correspondant à la connexion aux outils de formation à distance.
Si plusieurs sessions sont commandées, une dégressivité du prix pourrait être envisagée.

Proposition attendue par le CVRH

L'offre devra contenir les éléments indiqués dans la lettre de consultation.

La réponse doit parvenir avant le 31 août 2020 sur la PLACE (plate-forme des achats de l'État), sur le site Internet http://www.marches-publics.gouv.fr.

Critères de sélection

Le CVRH analysera les offres en fonction des critères pondérés suivants :

- Qualité technique : 60 %
  - programme détaillé : 5 points
  - expérience de l'intervenant notamment dans la formation à distance : 6 points
  - modalité pédagogique : 9 points
- Prix : 40 %